

Pas de punaises  
Pas de ruban adhésif

MÉGRIT : Salle polyvalente et ses annexes

## FICHE DE LOCATION

NE PAS FUMER

Nombre de places : 300  
(5 rangées de 60)

	Particuliers MÉGRIT		Hors Commune	
	Période pleine du 1/10 au 30/04	Période creuse du 1/05 au 30/09	Période pleine du 1/10 au 30/04	Période creuse du 1/05 au 30/09
Salle polyvalente seule	177 €	147 €	265 €	220 €
Salle polyvalente + cuisine	200 €	170 €	300 €	255 €
Salle polyvalente + cantine + cuisine	260 €	230 €		
Cantine + cuisine	120 €	100 €		
Chambre froide seule	10 € / jour			
<b>Supplément location 2 jours :</b>				
Salle polyvalente + cuisine	100 €	85 €	150 €	125 €
Cantine + cuisine	60 €	50 €		
Salle polyvalente pour obsèques	30 €	30 €		
Vidéoprojecteur : journée ou week-end :	20 €			

		Nbre	Total		Nbre	Total
Couvert complet	0,30 €			0,30 €		
Couvert incomplet Ou thé dansant	0,15 €			0,15 €		

- Les particuliers de MÉGRIT peuvent disposer gratuitement **des chaises et tables en bois** pour leurs besoins.
- La location de la cuisine comprend l'utilisation des équipements.
- En période scolaire, les organisateurs hors commune, de « thés dansants », utilisent, pour la pause café des tables à installer dans la salle polyvalente.
- Le téléphone n'est à utiliser qu'en cas d'urgence (facture détaillée).

### RÉSERVATION

- Elles se font uniquement au secrétariat de la mairie. 50 € d'arrhes sont demandés à la réservation, non restituables si désistement à moins d'un mois.
- Un rendez-vous est fixé pour la mise à disposition des équipements avec indications utiles sur leur mode de fonctionnement.
- Les utilisateurs souhaitant disposer des salles, le jour précédent la location (à partir de 14 heures) pour la décoration, le fleurissement, devront impérativement le signaler au moment de la réservation.
- Vous devez être titulaire d'un contrat de responsabilité civile.

### RESTITUTION

- Les tables doivent être lavées et correctement empilées dans la pièce de stockage. Les chaises empilées par 15.
- L'inventaire et la restitution des équipements se font en présence de Mme CHICOUENE (02 96 84 83 15) sur rendez-vous à **prendre par téléphone 10 jours** avant la location.
- Le remplacement de la vaisselle et des équipements endommagés s'effectue au prix d'achat + 20 %.
- La salle polyvalente doit être balayée et propre (**ne pas laver le parquet**) pour 12H00 le lendemain.
- La cantine, la cuisine et les sanitaires doivent être aspirés, lavés et désinfectés (produit fourni). Les abords doivent être nettoyés (mégots de cigarettes...).
- Les bouteilles, les cartons et les emballages sont à déposer par le loueur au tri sélectif au terrain des sports.
- En cas de détérioration du mobilier ou de l'immobilier, il sera facturé au prix de la réparation. Une caution de 150 € est demandée contre remise des clés, et sera restituée lors de l'état des lieux après location.

### IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LA SALLE ET DANS LA CANTINE

Location le

Nom du responsable de la location

Pour réservation, pris connaissance le (date et signature)

M.A.J : 08/12/2016

Avant de quitter la salle, n'oubliez pas la fermeture de l'éclairage et des portes